

Communiqué de presse

Paris, le 22 juillet 2005

Économie et Statistique

Le n° 378-379 d'***Économie et Statistique*** sera disponible pour la presse, sur demande, le
Mercredi 27 juillet 2005 à partir de 10h30
au Bureau de presse, bureau 131 - Tél : 01 41 17 57 57

Sommaire d'Économie et Statistique

BILAN FORMATION-EMPLOI

Présentation générale

Michèle Mansuy et Olivier Marchand (Insee)

Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002

La part des diplômés augmente d'une génération à l'autre. En particulier davantage de jeunes étudient dans l'enseignement professionnel et l'apprentissage depuis dix ans. Toutefois, la durée des études a cessé d'augmenter depuis 1996.

Sébastien Durier et Pascale Poulet-Coulibando Coulibando (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

L'évolution de l'accès au premier emploi au cours des années 1990 : le cas des apprentis et des lycéens

L'apprentissage est la filière de formation la plus souvent choisie par des jeunes au parcours scolaire chaotique qui souhaitent se spécialiser dans les métiers de l'industrie. La formation par apprentissage est un atout sur le marché du travail.

Liliane Bonnal (Gremaq - Université Toulouse-I), David Clément et Sylvie Mendes (LEO-Céreq - Université Orléans)

Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ?

80 % des étudiants sortis de l'enseignement supérieur en 1998 ont exercé pendant leurs études une activité professionnelle, souvent valorisée sur le marché du travail.

Catherine Béduwé (Université des Sciences sociales - Toulouse) et Jean-François Giret (Céreq)

ATTENTION DOCUMENT PUBLIABLE LE 29 JUILLET À 0 H 00

L'emploi des jeunes au coeur des dynamiques du marché du travail

Leur position d'entrants sur le marché du travail place les jeunes au coeur des ajustements conjoncturels et des transformations des normes d'emploi.

Yannick Fondeur (Ires) et Claude Minni (Dares)

Les modes de stabilisation en emploi en début de vie active

Les jeunes issus des divers niveaux et types de formation se différencient non seulement par une plus ou moins forte exposition au risque de chômage mais aussi par la manière dont ils se stabilisent en emploi.

Alberto Lopez (Céreq)

Le secteur de premier emploi oriente-t-il le début de parcours professionnel ?

À diplôme égal, indépendamment de la taille de l'entreprise, les salariés dont c'est le premier emploi se stabilisent plus aisément dans certains secteurs.

Michèle Mansuy (Insee) et Claude Minni (Dares)

L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées

Si la mobilité sur le marché du travail et les risques de chômage sont comparables pour les jeunes débutants et leurs aînés dans plusieurs pays (Allemagne, Autriche, Danemark, Pays-Bas), les débutants connaissent un désavantage sensible dans d'autres (Grèce, Italie), la France occupant une position intermédiaire.

Thomas Couppié (Céreq) et Michèle Mansuy (Insee)

Au sommaire de ce numéro

De l'école à l'emploi : des parcours de plus en plus complexes

La transition de l'école à l'emploi a, depuis longtemps en France, fait l'objet d'études approfondies, notamment dans le cadre du Bilan Formation-Emploi qui est un instrument d'analyse partagé depuis plus de 30 ans associant principalement le Céreq, l'Insee et les ministères de l'Éducation et du Travail. Deux dossiers d'Économie et Statistique s'inspirant des derniers bilans sont consacrés à ces questions : le premier, dans ce numéro, se focalise sur les trajectoires des jeunes juste après leur sortie du système éducatif. Le second, à paraître d'ici la fin de l'année 2005, sera plus centré sur les liens entre la formation reçue et les caractéristiques des emplois occupés.

Dans ce numéro 378-379 d'Économie et Statistique, on peut retenir que les débuts de vie active ne différencient pas les parcours individuels seulement de façon transitoire, mais qu'ils ont un impact important sur les trajectoires professionnelles ultérieures. Cet impact varie selon le pays, et diffère pour les garçons ou les filles, sans que les modèles théoriques puissent totalement expliquer cette diversité. Par ailleurs, même si une majorité de jeunes accède rapidement à l'emploi, les parcours d'insertion professionnelle deviennent plus complexes. Influencés par la conjoncture, ils sont aussi sensibles au contexte local et institutionnel.

Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002

Le niveau d'étude des jeunes Français a beaucoup progressé entre 1985 et 1995, et s'est stabilisé ces dernières années. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont deux fois plus nombreux en 1996 qu'en 1985, et représentent, en 2001, près de 38 % d'une classe d'âge. Ces progrès sont dus à l'ouverture de différentes étapes du cursus scolaire à des fractions plus importantes des jeunes. Simultanément, à la fin des années 1980, les jeunes ont suivi davantage l'enseignement des classes de quatrième et troisième, se sont orientés plus souvent vers un second cycle général ou technologique, puis ont obtenu de meilleurs taux de réussite au baccalauréat. Ils ont poursuivi en fortes proportions des études supérieures, et enfin ont mieux réussi à obtenir des diplômes d'enseignement supérieur. Dans le même temps, l'enseignement professionnel a recruté un peu moins de jeunes, mais plus instruits, et en les menant en plus grand nombre au baccalauréat.

Après 1990, le recrutement des quatrième et troisième a continué de s'étendre, les taux de succès aux examens ont, dans l'ensemble, continué de croître, mais, par contre, les orientations de fin de troisième



ont changé. Les familles ont manifesté un regain d'intérêt pour l'enseignement professionnel, ce qui a surtout bénéficié à l'apprentissage.

Le niveau de plus en plus élevé des diplômes obtenus et l'allongement des études ont touché, plus particulièrement, les dernières générations du « baby-boom ». La génération 1974 a, par exemple, étudié 1,7 an de plus que son aînée de 1966, et a terminé ses études initiales nettement plus diplômée. Les sorties de formation initiale ont été, de ce fait, de moins de 700 000 de 1987 à 1994, alors que les générations comptaient jusqu'à 860 000 jeunes à ces âges. Par la suite, la stabilisation de la durée des études a placé le nombre annuel de sortants autour de 780 000, à l'égal des effectifs des générations à ces âges.

L'accès au premier emploi au cours des années 1990 : le cas des apprentis et des lycéens

La loi quinquennale de décembre 1993 marque le début d'une mutation de l'apprentissage à la fois quantitative avec une forte augmentation des effectifs et structurelle avec une banalisation des diplômes de niveau supérieur au CAP. Il est donc légitime de s'interroger sur le rôle de la filière de formation dans la primo-insertion autour de cette date charnière. Cet article, qui s'inscrit dans l'ensemble des travaux sur le chômage des jeunes de bas niveau scolaire ayant préparé un diplôme professionnel, se propose de mesurer l'évolution de l'insertion, au cours des années 1990, des jeunes hommes ayant quitté le système éducatif après avoir préparé, dans un lycée professionnel ou par apprentissage, un diplôme de niveau CAP ou BEP.

Une première analyse montre que l'apprentissage est la filière de formation la plus souvent choisie par des jeunes qui ont un parcours scolaire chaotique et souhaitent se spécialiser dans les métiers de l'industrie.

La réussite au diplôme, quel que soit le mode de formation choisi, reste un fort déterminant de la primo-insertion : elle augmente la probabilité de sortie immédiate vers l'emploi et réduit la durée de chômage.

De plus, la formation par apprentissage est un atout sur le marché du travail, aussi bien en termes d'accès immédiat à l'emploi qu'en termes de sortie du chômage. La formation « sur le tas », c'est-à-dire le savoir-faire donné à l'apprenti par son maître d'apprentissage, est ainsi valorisée.

L'embellie économique de la fin des années 1990, accompagnée d'une amélioration de l'image véhiculée par la formation par apprentissage, ne fait qu'accentuer ces effets.

L'étude des facteurs sociodémographiques montre que, dans une moindre mesure, l'insertion des jeunes peut dépendre du contexte familial.

Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ?

Près des 80 % des étudiants sortis de l'enseignement supérieur en 1998 ont exercé pendant leurs études, en dehors des stages, une activité professionnelle rémunérée. Pour 15 % des jeunes, il s'agit d'un emploi régulier, d'au moins huit heures par semaine, occupé au cours de l'année scolaire. Ces activités professionnelles correspondent à une large palette d'emplois : pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'emplois d'appoint, souvent non qualifiés et à temps partiel, qui s'arrêtent à la fin des études. D'autres sont cependant plus qualifiés et peuvent continuer pendant les trois années qui suivent la sortie du système éducatif. 11 % de ces jeunes peuvent même être qualifiés de préinsérés : ils ont atteint avant la fin de leurs études une position professionnelle stabilisée qui correspond à leur formation.

Si un tiers des jeunes juge que ce travail a perturbé leurs études, la majorité d'entre eux considère qu'il leur a apporté des compétences, des réseaux de relations professionnelles ou tout simplement une expérience méritant d'être signalée dans leur curriculum vitae. Pour certains, ceci va conditionner l'accès à l'emploi ultérieur, révélant la valeur professionnelle du travail en cours d'études. Les étudiants qui sortent de l'enseignement supérieur peuvent faire valoir cette première expérience de travail, même si l'apport de celle-ci reste généralement faible au regard du diplôme et dépend avant tout des caractéristiques de cette activité. Généralement, les activités professionnelles les plus qualifiées et celles en rapport avec la formation sont les plus valorisées par les étudiants et par leurs futurs employeurs. D'autres activités, considérées avant tout comme des « petits boulots » permettant un revenu d'appoint, semblent moins valorisées. Dans tous les cas, plus l'investissement en temps est important, plus le travail



en cours d'études a des chances d'être valorisé sur le marché du travail, mais plus le risque qu'il perturbe les études est élevé.

L'emploi des jeunes au coeur des dynamiques du marché du travail

L'analyse de l'emploi des jeunes ne saurait se limiter à la caractérisation des processus individuels d'insertion. Il faut également prendre en compte deux autres dimensions déterminantes : l'influence de la conjoncture et celle des transformations à long terme sur le marché du travail.

En premier lieu, le taux d'emploi des jeunes surréagit à la conjoncture. Au-delà de cet indicateur, les caractéristiques qualitatives des emplois sont très sensibles à la conjoncture, en particulier l'ampleur du « déclassé », la nature du contrat et le salaire. Cette très forte sensibilité à la conjoncture des conditions d'insertion des jeunes s'explique par le fait que, en tant qu'entrants sur le marché du travail, ils sont surreprésentés parmi les candidats à l'embauche.

Ceci les place également au coeur des transformations structurelles des normes d'emploi qui s'opèrent prioritairement via les flux d'embauches. Cette seconde dimension n'est pas indépendante de la dimension conjoncturelle dans la mesure où la diffusion des contrats temporaires, facteur de volatilité de l'emploi, est un des éléments centraux des transformations structurelles des normes d'emploi.

Les modes de stabilisation en emploi en début de vie active

Dans un contexte où les cheminements des jeunes en début de vie active se sont complexifiés, l'analyse des modes de stabilisation en emploi révèle les voies par lesquelles des débutants nouent des liens plus ou moins durables avec les employeurs.

Aidée par l'embellie économique, la majorité de la génération sortie de formation initiale en 1998 a accédé en moins d'un an à une première période d'emploi, continue, de plus de 18 mois. Mais cette première stabilisation en emploi présente des formes très différentes selon les individus. Parmi les six types de trajectoires distingués, le plus fréquent est certes celui qui correspond à un engagement durable avec un employeur sur un statut stable dès le départ, mais il ne représente qu'un tiers des jeunes stabilisés en emploi.

Parmi les autres types, l'accès différé au CDI et la mobilité entre employeurs tiennent également une place importante. Loin d'être marginal, le maintien chez un même employeur avec un contrat temporaire a concerné un jeune sur cinq. Cette dernière forme de stabilisation en emploi est, en partie, liée à l'usage des contrats aidés qui sont, par nature, transitoires. Elle renvoie aussi, plus largement, à certains traits de la gestion de la main-d'oeuvre juvénile par les employeurs, qu'ils soient publics ou privés. Le recours à des CDD prolongés ou à l'intérim peut, en effet, devenir structurel et dépasser la simple gestion de surcharges de travail passagères.

Le niveau et le type de formation sont des déterminants importants du mode de stabilisation en emploi et de son délai. Les titulaires diplômés les plus prestigieux accèdent souvent d'emblée au CDI ou au statut de fonctionnaire. Certains ont déjà opéré une mobilité en moins de 18 mois, cassant un CDI avec, apparemment, une stratégie de carrière. À l'opposé, le maintien en statut précaire est plus fréquent pour les moins diplômés. Certaines formations secondaires préparant aux métiers industriels semblent, de leur côté, favoriser une stabilisation en emploi avec une mobilité plutôt subie, en partie liée au recours fréquent de l'intérim dans les qualifications ou secteurs d'activités correspondants.

Le secteur de premier emploi oriente-t-il le début de parcours professionnel ?

Lorsqu'elles embauchent, les entreprises ne font pas toutes la même place aux débutants, auxquels elles n'offrent pas toutes les mêmes opportunités d'évolution. Ainsi, à côté des déterminants individuels, l'entreprise joue un rôle dans la construction des trajectoires de débutants. S'appuyant sur des données longitudinales, cette analyse montre que la probabilité de stabilisation dans l'entreprise de premier emploi, trois ans après la fin des études, dépend significativement du secteur d'activité initial et ce, même pour ceux qui occupent certaines fonctions transversales.

À diplôme et sexe identique, la stabilisation chez le premier employeur est plus fréquente, à taille d'entreprise équivalente, dans les secteurs de la construction aéronautique, navale et ferroviaire,



l'énergie, le transport aérien, la finance, l'immobilier, la santé, les postes et télécommunications, la réparation automobile et les services de conseil-assistance.

Pour ceux qui sont mobiles, le secteur d'embauche initial garde une influence, mais modérée, sur la probabilité d'être au chômage trois ans après. Un effet protecteur du chômage spécifique n'apparaît que dans deux secteurs : la santé et l'éducation. Ces résultats peuvent s'interpréter par l'inclusion ou non à des marchés internes, mais aussi à des marchés professionnels.

L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées

Les formes d'intégration professionnelle des débutants varient sensiblement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de l'Europe. En écho, le passage de l'école au monde du travail n'est pas formalisé partout de la même façon : vu comme un processus complexe mais continu en France, il enchaîne, en Allemagne, deux paliers différenciés, l'accès aux formations professionnelles par alternance en premier, l'accès aux emplois par la suite.

Si les jeunes actifs ont, en Europe, une position professionnelle moins enviable que leurs aînés, l'ampleur de ce désavantage fluctue fortement selon le pays. Les enquêtes sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France), harmonisées au niveau européen, permettent d'apporter un éclairage sur ces questions. Dans les 12 pays observés en 2000, la fréquence des expériences de travail précoces, avant la fin des études, semble réduire l'écart de risque de chômage entre débutants et actifs expérimentés. L'ouverture aux débutants d'un plus grand nombre de secteurs de l'économie jouerait dans le même sens.

Les deux groupes, jeunes actifs et expérimentés, ont en 2000 des risques de chômage, de déclassement et une mobilité d'emploi proches en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas comme en Allemagne. À l'opposé, les jeunes grecs et italiens, même diplômés, ont un handicap important par rapport à leurs aînés. La France est en position intermédiaire entre ces deux groupes. Le diplôme y favorise particulièrement l'accès à l'emploi. Toutefois en France, comme en Espagne et au Royaume-Uni, les jeunes actifs diplômés de l'enseignement supérieur occupent relativement moins souvent un poste de catégorie supérieure ou intermédiaire.

Économie et Statistique n° 378-379

180 pages - 14,80 euros

